de Diction, de Tourcoing. — 3 h. 15. Société classique, de Chambéry.

Ces épreuves eurent lieu à huis-clos et se terminèrent très tard dans la soirée.

LES RECOMPENSES

A sept heures eut lieu à la mairie la réunion des membres du jury pour la distribution des prix.

Le jury a décidé que les sociétés suivantes concourront aujourd'hui en honneur.

1. Société classique de Chambéry.
2. Amicale artistique de Bordeaux.
3. La Girondine de Bordeaux.
4. Le Cercle Molière de Lyon.
5. Le Cercle des 13 de Bruxelles.

LA SOIREE

La soirée fut particulièrement animée. Les cafés regorgeaient de monde. Les concerts furent particulièrement réussis. Le bal qui clôtura cette première journée se termina très tard dans la soirée.

LA JOURNEE DE LUNDI

A 9 heures et demie, Hôtel de Ville, salle basse, 5e Congrès annuel. A 2 heures, concours d'honneur. Le soir, banquet par souscription salle des fêtes de l'Ecole des Beaux-Arts. Distribution des récompenses.

A LA BRAYELLE

DE BUSSY TOMBE !

Son appareil est brisé, mais l'aviateur est indemne

M. De Bussy, chef pilote de l'école Bréguet à Douai, avait quitté samedi l'aérodrome de la Brayelle pour se rendre à Roubaix, où il devait faire quelques vols au-dessus de l'exposition. L'aviateur partit à 7 heures 45, mais il se trompa de route et atterrit à Basècles, en Belgique.

Dimanche matin, vers 5 heures, il reprenait son vol pour Roubaix. Par suite du brouillard, l'aviateur s'égara encore et atterrit au champ de manœuvres de Bonchin.

Voulant à tout prix arriver à Roubaix dans la matinée, De Bussy voulut repartir vers 7 heures.

Le biplan s'envola lourdement et vint heurter un des arbres qui bordent le champ de manœuvres.

Le biplan tangua fortement, puis, piquant du nez, vint s'abattre dans une prairie.

L'aviateur se tira, heureusement, sain et sauf de cette triste chute.

L'appareil, les deux ailes et le train d'atterrissage furent brisés.

Des mécaniciens de la maison Bréguet sont venus aussitôt démonter l'appareil, qui a été reconduit à Douai, où il sera réparé.

LE DEPART DE L'AVIATEUR CHAMPELL

L'aviateur Champell est parti dimanche soir à sept heures pour Roubaix ?

A HERGNIES

Le Concours Agricole

Le concours agricole annuel organisé par l'Union agricole du canton de Condé eut lieu cette année à Vieux-Condé.

Les différents concours se tinrent sur la Grande-Place. Durant toute la matinée et une partie de l'après-midi, une foule nombreuse y circula pour admirer les nombreux instruments aratoires ainsi que les animaux.

L'exposition internationale des machines agricoles fut instituée dans le but de faciliter la communication et la propagation des idées et enseignements utiles à l'agriculture et capables d'initier les cultivateurs aux méthodes des nouvelles.

L'exposition des animaux présentait un très vif intérêt. Les races bovine et chevaline étaient notamment très bien représentées.

A 9 heures, le maire de la commune, entouré des conseillers municipaux, reçut les jurés et les membres de l'Union agricole.

A 9 heures et demie arriva M. Benoist, sous-préfet. Celui-ci, qui ne pouvait présider cette fête agricole, visita, en compagnie des personnalités, l'exposition et des différents concours. Il saluait quelque peu à l'école de laiterie, qui présentait un très vif intérêt.

A une heure et demie, un banquet a été servi à la mairie.

Au champagne, M. Castan, conseiller général, qui présidait, M. Estyle, président de l'Union agricole ; M. Ségard, agriculteur belge, membre du jury, prirent la parole.

M. Estyle eut un mot aimable pour chacun de ses collaborateurs et se félicita du succès obtenu par les concours annuels.

M. Ségard fit l'éloge du fermage français et invita les agriculteurs belges et français à s'unir.

Le banquet ne prit fin qu'à 4 heures.

Aussitôt après eut lieu la proclamation du palmarès.

LE PALMARES

Voici les récompenses pour les différents concours et expositions :

INSTRUMENTS ARATOIRES

LAITERIE. — Constructeurs : médaille de vermeil grand module et prime de 50 francs : MM. Prunvost frères, constructeurs à Valenciennes.

Représentants. — 1er prix : médaille de vermeil et prime de 45 francs à MM. Gardinal et Brassart, constructeurs représentants à Valenciennes.

2e prix, médaille d'argent et prime de 80 francs, M. Aldebert Colmadin, représentant à Fresnes.

3e prix, médaille d'argent et prime de 25 francs, à M. Numa Rousse, représentant à Lille.

Constructions diverses. — Jonet (dessus de puits), à Raismes, diplôme, hors concours.

Tuilanderie. — Robert Viseur, diplôme d'honneur.

Distillerie agricole. — Henri Legrand, diplôme d'honneur.

RECOMPENSES DIVERSES. — Une récompense spéciale (médaille de vermeil, grand module et diplôme) est accordée à l'Ecole de laiterie pour le bon fonctionnement de l'école et la qualité des produits divers exposés.

Une même récompense est accordée au Collège de Condé pour sa belle exposition de graines, plantes fourragères, etc.

ESPECE CHEVALINE

JUMENTS SUITEES. — 1er prix, 55 fr., médaille d'argent, à M. Duc Abel de Macou ; 2e prix, 50 fr., à M. Duc Abel, de Macou ; 3e prix, 40 fr., à M. Lecœuvre-Dupont, d'Hergnies ; 4e prix, 30 fr., à M. Dulieu Raymond, de Saint-Aybert ; 5e prix, médaille de bronze à M. Piette Achille.

JUMENTS SAILLIES. — 1er prix, 45 fr., à M. Lompret Albert, d'Escautpont ; 2e prix, 35 fr., à M. Tricot Jules, de Thivencelles ; 3e prix, 30 fr., à M. Lecœuvre Dupont, d'Hergnies ; 4e prix, 20 fr. ex-æquo, chacun 10 fr., à MM. Blanchard, de Macou et Dulieu Raymond, de Saint-Aybert.

POULICHES DE 3 ANS. — 1er prix, 40 fr., médaille de bronze, à M. Leblois Guignard, de Thivencelles ; 2e prix, 35 fr., à M. Blanchard, de Macou ; 3e prix, 20 fr., à M. Ledé Alexandre, de Saint-Aybert ; 4e prix, 10 fr., à M. L. Aiglave Dermoncourt, d'Aiglave.

POULICHES DE 2 ANS. — 1er prix, 35 fr., médaille de bronze, à M. Malin Ignace, de Vieux-Condé ; 2e prix, 30 fr., à M. Dulieu Henri, de Vieux-Condé ; 3e prix, 25 fr., à M. Duplat Emile de Vieq ; 4e prix, 20 fr., à M. Lucien Dupas, d'Hergnies ; 5e prix, 15 fr., à M. Maquet Emile, de Macou ; 6e prix, 10 fr., à M. Dulieu Raymond, de Saint-Aybert ; 7e prix, 10 fr., à M. Tricot Jules, de Thivencelles ; 8e prix, médaille, à M. Lecœuvre, d'Hergnies.

POULICHES DE UN AN. — 1er prix, 15 fr. à M. Sibille César ; 2e prix, 10 fr., à M. Lucien Dupas, d'Hergnies ; 3e prix, médaille à M. Duc Abel, de Macou.

ESPECE BOVINE

TAUREAUX SANS DENTS. — 1er prix, 50 fr., à M. Duc Abel, de Macou. — 2e prix, 40 fr., à M. Houvez Léon, d'Odomez ; 3e prix, 35 fr., à M. Piette Achille, de Vieq ; 4e prix, 25 fr., à M. Dayez Verchain, de Vieq.

TAUREAUX A DEUX DENTS. — 1er prix, 40 fr., à M. Tricot Jules, de Thivencelles ; 2e prix, 30 fr., à M. Sautumier, d'Hergnies.

TAUREAUX A QUATRE DENTS. — 1er prix, 40 fr., à M. Blanchard, de Macou.

VACHES. — 1er prix, 40 fr., à M. Duc Abel, de Macou ; 2e prix, 40 fr., à M. Sibille César, de Vieux-Condé ; 3e prix, 35 fr., à M. Sibille César, de Vieux-Condé ; 4e prix, 35 fr., à M. Duc Abel, de Macon ; 5e prix, 30 fr., à M. Dubois Desiré, de Crespin.

6e prix, 30 fr., à M. Sibille César, de Vieux-Condé ; 7e prix, 25 fr., à M. Rimaux François, de Thivencelles ; 8e prix, 25 fr., à M. Sibille César, de Vieux-Condé ; 9e prix, 20 fr., à M. Blanchard, de Macon ; 10e prix, 15 fr., à M. Sibille César, de Vieux-Condé ; 11e prix, à M. Blanchard, de Macon ; 12e prix, 10 fr., à M. Rimaux François, de Thivencelles ; 13e prix, 10 fr., à M. Rimaux François, de Thivencelles ; 14e prix, 5 fr., à M. Tricot Jules ; 15e prix, 5 fr., à M. Blanchard.

LOTS DE VACHES : 1er prix, 20 fr., à M. Sibille, de Vieux-Condé ; 2e prix, médaille d'argent, à M. Duc Abel, de Macon ; 3e prix, 10 fr., à M. Blanchard, de Macon ; 4e prix, 10 fr., à M. Rimaux, de Thivencelles ; 5e prix, médaille de bronze du ministère de l'Agriculture, à M. Sibille, de Vieux-Condé.

GENISSES AVEC DENTS : 1er prix, 35 fr., 2e prix, 30 fr., 3e prix, 30 fr., 4e prix, 15 fr., à M. Sibille César, de Vieux-Condé.

GENISSES SANS DENTS : 1er prix, 30 fr., à M. Blanchard de Macon ; 2e prix, 25 fr., M. Blanchard, de Macon.

LOTS DE GENISSES : 1er prix, 20 fr., à M. Sibille, de Vieux-Condé ; 2e prix, 10 fr., à M. Sibille, de Vieux-Condé ; 3e prix, 5 fr., à M. Blanchard, de Macon.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

I. — Poules. — M. Joseph Flament, de Vieux-Condé, Médaille de bronze ; M. Léopold Lebleu, de Macon, Prix d'honneur ; M. Louis Hoffin, de Vieux-Condé, 2e prix ; M. Cesar Sibille et M. Clément Beaumont, de Vieux-Condé, 3e prix.

II. — Canards. — Prix d'honneur : M. Léopold Lebleu, de Macon.

III. — Oies. — Médaille de bronze : M. Leux Bliequez, d'Hergnies.

IV. — Pigeons. — 2e prix à M. Clément Beaumont, de Vieux-Condé, pour un couple Carnaut ; 3e prix, M. Clément Beaumont, de Vieux-Condé ; Médaille de bronze, M. Clément Beaumont, de Vieux-Condé, pour un coupe de tourterelles.

V. — Lapins. — Prix : M. Bourdon, de Macon ; M. Hainaut Emile, de Macon ; M. Gillot Edmond, de Macon ; M. Hotten Louis de Macon.

Les membres du jury étaient MM. Tétard de Paillencourt, G. Ségard, de Blangies, Albert Leduc, d'Artres, Hauteœur, vétérinaire départemental pour l'espèce bovine ; Dupire vétérinaire à Absron, Louis Deridder, de Chapelle-Wattines, Alphonse Delcourt, de Trith, pour l'espèce chevaline.

MM. Hourdequin et Dupenne, pour les instruments agricoles.

M. Tisse, instituteur en retraite à Crespin, pour les animaux de basse-cour.

A LILLE

L'anniversaire de la Fédération des Pupilles Socialistes

(Suite)

LE CONCERT. — LA REMISE DES FANIONS. — LA CONFERENCE.

A huit heures, le soir, le coquet théâtre de l'Union de Lille était plein à craquer, lorsque la fanfare L'Union de Lille ouvrit le concert.

Le rideau se leva et c'est avec émotion que l'assistance salua de ses bravos la foule des 600 pupilles massés sur la scène. Les enfants chantèrent deux chœurs : Le Chant Fédéral et L'Etoile du Soir.

Ils reçurent des ovations sans fin.

Puis les petits vinrent, selon l'ordre du programme, charmer, attendrir et amuser les spectateurs qui ne leur ménagèrent pas leurs applaudissements.

Tout fut très bien, danses gracieuses : Ballet enfantin, Pas d'été, la Sabotière, chœur charmant : Les Cheminneaux. Pièces et duos amusants : Chasse et Pêche. Il porte à nid, Les Réflexions de Tétin, Marseillais et Bordelais, Beauserons, Percherons, Vignerons, tel fut le beau programme qu'exécutèrent à ravir les Pupilles de Tourcoing, Saint-Quentin, Lens et Sallaumines.

Au début du concert, le citoyen Delory parla aux six cents enfants assemblés.

Il leur dit ce que le Parti Socialiste attendait d'eux et leur remit le fanion Fédéral que les élus socialistes du Nord sont fiers de leur offrir.

Entre les deux parties du concert, la citoyenne Alice Jouenne, de la Bourse des Coopératives Socialistes de France, traita « Des espoirs et l'avenir de l'enfance socialiste ».

Usant de phrases claires, d'un verbe persuasif, la conférencière empoigne son auditoire à l'évocation de ce qu'étant appelés à devenir comme hommes et femmes les petits garçons et les pupilles d'aujourd'hui fraternellement unis sous les plis du rouge drapeau de la Société et s'inspirant des doctrines de la saine Raison.

Remerciée de son concours par le citoyen Samson, qui lui offrit au nom des Pupilles, une médaille-souvenir, la citoyenne Jouenne quitta la tribune sous une triple salve de bravos.

LA JOURNEE DE LUNDI. — LE DEPART DES PUPILLES

Sous la conduite de leurs parents adoptifs ou leurs comités, les petits pupilles ont la faculté de se promener individuellement ou en groupes pour visiter les monuments et les arbres de la ville, durant cette seconde journée de fêtes.

Puis, le soir, ils s'en retourneront chez eux et, selon le vœu exprimé par le citoyen Delory, pourront dire à leurs parents, à leurs petits camarades, toute la joie qu'ils ont ressenti en ces deux jours de fraternelle vie socialiste, dont le souvenir restera pour eux inoubliable.

L. E.-M.

A CROIX

Les méfaits de l'orage

TROIS CENT MILLE FRANCS DE DECATS

Un violent orage a éclaté samedi sur la région de Croix et, entre cinq heures et demie et six heures, a causé d'importants dégâts dans toute la commune.

Le peignage Holden a été surtout éprouvé. Les caves qui étaient remplies de laines peignées brutes, et de laines teintes, et les magasins, ont été envahis par eau. Les dégâts causés sont évalués à 200,000 francs. Par suite de cette inondation, la machine est arrêtée.

Dans tous les quartiers il y a des dégâts importants. Dans la rue Perdue, les égouts ont éclaté et toutes les maisons sont inondées. Rue de la Fonderie, les pompiers travaillèrent jusqu'à onze heures du soir pour épuiser l'eau qui en certains endroits atteignait deux mètres de hauteur.

Les dégâts pour les divers quartiers et les autres usines sont évalués à 100,000 francs.

A TRESSIN

Les Elections Municipales

Les élections municipales complémentaires ont donné les résultats suivants :

Liste de l'Union républicaine démocratique :

Lucien Carette, 74 voix. — Louis Degrandsart, 71. — Louis Thieffry, 73. — Edmond Roup, 70.

Liste de Défense Ouvrière :

Emile Hennebique, 68 voix. — Alexandre Ondarts, 61. — Henri Bayard, 65. — Louis Matiche, 64.

Votants, 139. Pas de bulletins nuls.

Les brillants résultats obtenus par les candidats républicains augurent bien pour les élections de 1912.

Les Courses de Cambrai

Favorisées par un temps splendide, les courses de Cambrai ont obtenu un beau succès. L'organisation était impeccable à tous les points de vue.

Une assistance nombreuse et élégante se pressait au pesage.

Voici les résultats des diverses courses :

Première Course. — Prix du Conseil général, au trot monté ou attelé. — 3,000 mètres. — 5 engagés, 3 partants.

1er, Istace, à M. Labalette. — Non placés : Iodosal (même écurie), Galatée, à M. Leroux.

Pari mutuel. — Pesage : 9 fr., 9 fr. — Pelouse : 9 fr. 50, 9 fr. 50.

Deuxième Course. — Prix de Circonscription. — Epreuve au galop. — Course plate pour chevaux autres que pur-sang. — 6 engagés, 4 partants.

1er, Bruyère, à M. Sharlet ; 2e, Inédite, à M. Tacquet. — Non placés : Ida, à M. Labalette ; Huguette, à M. Tacquet.

Pari mutuel. — Pesage : 22 fr., 11 fr., 11 fr. — Pelouse, ».

Troisième Course. — Prix de Cantimpré au trot monté ou attelé. — 3,000 mètres. — 10 inscrits, 10 partants.

1er, Harmonie, à M. Hue ; 2e, Fantôme, à M. Derguesse ; 3e, Falstaff, à M. Bourdon. — Non placés : Négociant, à M. Maton ; Havane, à M. Baudet ; Hedjaz, à M. Defontaine ; Hermine, à M. Godet ; Hernani, à M. Duchange.

Pari mutuel. — Pesage : 14 fr. 50, 7 fr., 7 fr., 7 fr. — Pelouse : 14 fr., 7 fr., 7 fr. 50, 7 fr.

Quatrième Course. — Prix de la Ville de Cambrai. — Courses de haies. — Gentlemen riders. — 3,000 mètres. — 13 inscrits, 6 partants.

1er, Majoral, à M. Bausil ; 2e, Himalaya, au vicomte Dauger. — Non placés : Finlande, à M. Gaudain ; Ramayana, à M. le comte de Masson ; Bal Masqué II, à M. E. Le Rop ; Xiphias II, à M. Morel.

Pari mutuel. — Pesage : 15 fr., 7 fr., 10 fr. — Pelouse : 15 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr.

Cinquième Course. — Prix de l'Escaut. — Steple-chase militaire. — 3,000 mètres environ. — 22 inscrits, 6 partants.

1er, Luronne, à M. le capitaine Perret, du 2e hussards ; 2e, Batilde, à M. Touttée, du 2e hussards. — Non placés : Elendard, à M. le lieutenant Morlureux, du 22e dragons ; Dijon II, à M. de Maudiuit, lieutenant au 16e dragons ; Auto II, à M. de Ferron, lieutenant au 21e dragons ; Mimi Pinson, à M. Bausil, capitaine écuyer à l'école de guerre.

Pari mutuel. — Pesage : 73 fr., 24 fr. 50, 11 fr. — Pelouse : 51 fr., 18 fr. 50, 10 fr.

Sixième Course. — Prix des Tribunes. — Steeple-chase. — Gentlemen et jockeys. — 3,500 mètres. — 12 inscrits, 2 partants.

1er, Majoral, à M. Bausil. — Non placé : Crémant, à M. le comte Cornet de Villeneuve.

Pari mutuel. — Pesage : 13 fr. 50. — Pelouse : 10 fr. 50.

Septième Course. — Prix des Régiments. — Steeple-chase militaire. — Pour sous-officiers de l'armée active. — 2,500 mètres. — 6 inscrits, 5 partants.

1er, Autocrate, monté par M. Lieuze, maréchal des logis-fourrier au 4e cuirassiers ; 2e, Princesse Royale, montée par M. de Lauzon, du 4e cuirassiers. — Non placés : Espérance III, Cerf Volant, Délaissée.

Le maréchal des logis Frémeaux montant ce dernier cheval a fait une chute au saut d'une haie mais s'est relevé sans aucune contusion.

Pari mutuel. — Pesage : 21 fr. 50, 10 fr. 50, 8 fr. 50. — Pelouse : 20 fr. 50, 13 fr., 12 fr. 50.

Huitième Course. — Prix du Cambrésis. — Au trot monté ou attelé. — 3,000 mètres. — 10 inscrits, 9 partants.

1er, Bucéphale, à M. Richard ; 2e, Baron Sair, à M. Holland. — Non placés : Sidi, à M. Bourlon ; Danseuse, à M. Hollande ; Héristal, à M. Duchange ; Diavolo, à M. Beauvois.

Pari mutuel. — Pesage : 24 fr., 10 fr. 50, 8 fr. — Pelouse : 22 fr. 50, 11 fr. 50, 9 fr. 50.

A Lillers

La mairie en feu

Dimanche dans l'après-midi, un violent incendie a complètement détruit la mairie de Lillers. Le feu a éclaté vers deux heures. Les archives purent être heureusement sauvées.

Les causes du sinistre sont inconnues.

N.-D. de la TREILLE — Savon pur pour le linge et le ménage. Sachet offert. Victor VAISSIER.

LE RAID PARIS-ROME-TURIN

VIDART REPART DEMAIN POUR ROME

Rome, 4 juin. — Le temps est affreux dans les Apennins, aussi Vidart, surpris par l'orage à Orbetello, à 100 kilomètres de Rome, s'est vu obligé d'atterrir. Il ne pourra repartir que lundi matin, à raison de la fête nationale d'aujourd'hui, à l'occasion de l'inauguration du monument du roi Victor-Emmanuel II. Il sera à Rome demain avec le même monoplan Deperdussin à moteur Gnôme (bougies Oléo), hélice Rapid qu'il a fait poinçonner à Buc et qu'il a réparé par ses propres moyens sur le parcours.

VEDRINES VA PARTIR DE BUC

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, Védrines partira demain de Buc à trois heures du matin, sur son Morane, pour Rome, afin de disputer Rome-Turin. Aux termes du règlement, il doit atteindre la capitale de l'Italie avant le 9 juin, 9 heures du soir.

Au Meeting d'Aviation de Lyon

Une chute de Legagneux

IL EST INDEMNE

Lyon, 4 juin. — Cet après-midi, vers quatre heures et demie, au cours du meeting qui se déroule actuellement à l'aérodrome de Bron, l'aviateur Legagneux a fait une chute qui a causé une vive émotion aux spectateurs.

Après avoir effectué une série de vols audacieux, Legagneux a capoté en revenant au sol.

L'appareil a été brisé, mais le pilote est indemne.

Dernière Heure

LA FRANCE AU MAROC

LE GENERAL MOINIER SE DIRIGE VERS MEQUINEZ

Fez, 4 juin. — Le général Moinier, après avoir passé la nuit à Mekkez, s'est dirigé vers Boukoum, pour châtier diverses tribus.

De là il ira à Méquinez.

Le bruit court qu'on aurait entendu une canonade près de Zudda.

Deux favoris du sultan ont été arrêtés.

El Ksar, 4 juin. — Les insurgés de Tazzia ont brûlé plusieurs douars entre Tohara et Chemakka, mais ils ont rencontré une mehalla du maghzen qui les a repoussés jusqu'à Mesmouda.

Le Congrès des Employés de perception

Paris, 4 juin. — Les membres du Syndicat national des employés de perception se sont réunis aujourd'hui en congrès à la mairie du 1er arrondissement.

Après avoir rendu compte des résultats de l'entrevue de la veille avec le ministre des finances et après avoir étudié diverses questions relatifs à l'adhésion éventuelle à la Fédération nationale des employés de l'Etat, des départements et des communes ainsi que le maintien des vœux émis les années précédentes au sujet de la titularisation et de la retraite.

A l'issue de la réunion, un ordre du jour a été voté remerciant le ministre des finances des améliorations qu'il a promis de leur accorder.

M. le curé giflait les élèves

Bar-le-Duc, 4 juin. — L'abbé Leroux, curé de Guerpont, avait interdit aux jeunes gens qui suivent le catéchisme de fréquenter certains enfants qu'il considérait comme des « païens ». Cinq de ces jeunes gens ayant enfreint son ordre, il les gifla.

Traduit devant le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc, l'abbé Leroux avait été condamné à cinquante francs d'amende.

Il interjeta appel de ce jugement, le ministère public faisant de son côté appel « a minima ». La cour de Nancy a maintenu hier les motifs du premier jugement, mais a doublé le montant de l'amende.

Atrocement mutilé par sa femme

Bourges, 4 juin. — M. Louis Tessiot, âgé de 27 ans, employé au télégraphe, demeurant avenue des Prés-le-Roi, a été, cette nuit, atrocement mutilé par sa femme.

Mme Tessiot, rentrée à huit heures du soir d'un voyage dans sa famille, en Savoie, s'était couchée peu après avec son mari. Vers minuit, une vive discussion s'éleva entre les deux époux pour un motif futile ; M. Tessiot arracha un livre des mains de sa femme, puis se recoucha.

Peu après, alors que le malheureux commençait à sommeiller, Mme Tessiot se releva, s'arma d'un rasoir et mutila férocement son mari.

L'état de la victime est très grave.

La femme Tessiot a été arrêtée.

La responsabilité des Communes

Quimper, 4 juin. — Le 12 juin 1909, six usines de Concarneau furent, au cours d'une émeute, saccagées par des ouvriers sardiniers et boitiers. Un assureur non assuré, M. Chatelard, estima les dégâts commis chez lui à 130,000 francs. Les autres usiniers assurés évaluèrent les leurs à 300,000 francs. Sur une action intentée par M. Chatelard et par la Mutuelle de Roubaix, assureuse des autres usines, le tribunal de Quimper vient de rendre responsables les communes de Concarneau, Lanriec et Beuzec, les condamnant à payer aux usiniers saccagés des dommages dont le montant sera évalué par des experts.

Fanatisme breton

UN MAIRE REFUSE DE RECEVOIR LES INSTITUTRICES LAIQUES

Brest, 4 juin. — M. Le Floch, maire de Plonevez-Porzay, ayant refusé de procéder à l'installation des institutrices laïques, en remplacement des religieuses, l'inspecteur primaire de Châteaulin, le commissaire spécial de Quimper, le sous-inspecteur de l'enregistrement et une dizaine de gendarmes se présentèrent dans la commune.

Des hommes postés dans le clocher sonnèrent le tocsin, et les partisans des sœurs, au nombre de 350, crièrent : « Vivent les sœurs ! » On dut enfoncer la porte du couvent.

Le commissaire de police mit alors la main sur l'épaule de chacune des cinq sœurs, qui sortirent, après avoir fait une protestation.

Le curé de Plonevez-Porzay, après avoir protesté à son tour, prit la tête du cortège qui se rendit à l'église.

L'épreuve Paris-Rome-Turin

BEAUMONT PRENDRAIT PART A LA FIN DE LA COURSE, MAIS LE CONCOURS DE GARROS EST INCERTAIN

Rome, 4 juin. — Demain soir, un banquet sera donné au Grand-Hôtel en l'honneur des aviateurs.

Mardi, Beaumont, Garros, Vidart et Freyl se rendront dans les Apennins pour étudier le passage de Florence à Bologne.

Le comité de Turin insiste pour l'exécution du parcours Rome-Turin.

La maison Blériot a assuré que Beaumont prendrait part à la course.

Le concours de Garros, toujours souffrant, est incertain.

Demain commencera la semaine d'aviation de Rome. 9 aviateurs sont déjà arrivés.

KIMMERLING A ABANDONNE

Lyon, 4 juin. — Kimmerling, qui a définitivement abandonné la course Paris-Rome, est arrivé ce matin et a fait de très beaux vols à l'aérodrome de Bron.

LEVEL EN PANNE

Dijon, 4 juin. — Level, arrivé avec son passager Lecoutellier, à 4 h. 30 du matin, est reparti pour Lyon à 5 h. 53, mais il est resté en panne à Bevrey-Chambertin.

Le raid Pau-Paris

Pau, 4 juin. — Le lieutenant aviateur Mégnard, avec le lieutenant Do-Hu comme passager, a quitté la Croix d'Hins à 5 h. 5. Il est arrivé à l'aérodrome de la Compagnie aérienne à Pau à 7 heures.

Le lieutenant Do-Hu a déclaré qu'il ne s'était nullement servi de la boussole et a fait dirigé exclusivement à l'aide de la carte.

Les aviateurs ont essuyé un orage aux environs d'Aire. Ils resteront à Pau demain et repartiront mardi matin pour Toulouse.

Epreuves Cyclistes

LE CIRCUIT D'ITALIE

PETIT-BRETON ABANDONNE

Rome, 4 juin. — Le circuit cycliste d'Italie en était à sa dernière étape et le français Petit-Breton tenait la tête quand une dépêche arrivée de Potenza a annoncé que par suite de dégâts survenus à sa machine il se retirait de la course et se rendait à Naples en automobile.

LE TOUR DE BELGIQUE

Bruxelles, 4 juin. — Aujourd'hui s'est terminé le tour de Belgique cycliste professionnel.

Les français Christophe, de Paris, Léturgie de Roubaix, Triboulard de Paris, Léonard et Pélissier de Paris, se sont classés respectivement 2, 3, 7, 10 et 11e dans le classement général.

Un coureur écrasé par une motocyclette

Berlin, 4 juin. — Pendant une course cycliste de 100 kilomètres avec entraînement, cet après-midi au vélodrome de Zeklendorf, le coureur Dherlé est tombé dans un virage.

La motocyclette du français Marquis qui suivait lui passa sur le corps et lui écrasa la poitrine. Dherlé a été tué sur le coup.

Au monument des Fédérés

Paris, 4 juin. — Cet après-midi à deux heures un groupe assez important de manifestants socialistes portant l'églantine rouge à la boutonnière s'est rendu au monument des Fédérés au cimetière Montparnasse pour déposer des couronnes.

Le cortège s'est dispersé sans incident.

L'EGLISE CONTRE L'ECOLE

Un curé empêche les enfants qui lisent les manuels scolaires de faire leur première communion. — Il est vrai qu'ils ne *s'en porteront pas plus mal.*

Grenoble, 4 juin. — L'abbé Olagnon, curé d'Entre-Deux-Guiers, avait fait afficher à la porte de son église, le 7 mai dernier, une proclamation avisant les parents qu'il ne ferait pas faire la première communion aux enfants fréquentant le catéchisme, qui n'auraient pas refusé d'utiliser le livre de Devinat, en usage à l'école publique.

Cette menace n'ayant pas donné de résultat, l'abbé Olagnon, au bout de quatre jours, a expulsé de son catéchisme les enfants fréquentant l'école publique.

A la suite de cet incident, le maire de la commune d'Entre-Deux-Guiers, M. Loridon, qui avait reçu du desservant une demande de réparations urgentes à effectuer à l'église, a fait savoir à celui-ci que sa demande ne serait examinée que lorsqu'il aurait levé l'interdit contre les élèves de l'école laïque utilisant le livre de Devinat.

FEUILLETON DU 4 JUIN. — N° 116

La Chambre ardente

GRAND ROMAN HISTORIQUE

par Jules LERMINA

Et pourtant elle ne désespérait pas. En cette femme survivaient d'étonnantes énergies, et aussi d'incroyables crédulités. Elle ne pouvait admettre, elle ne pouvait comprendre que tous ces puissants dont elle avait aidé les désirs, dont elle avait réalisé les vœux les plus secrets, qu'elle avait débarrassés de leurs ennemis, fussent ingrats à ce point que de trahir leur complice.

Sans doute, pour ces grandes dames, une catastrophe imprévue s'était produite qui, provisoirement, les avait réduites à l'impuissance, contraintes à la prudence.

Mais nul doute qu'elles ne se fussent bientôt ressaisies.

Par leurs familles, par leurs amants, par leurs relations de toutes sortes, elles touchaient presque aux marches du trône.

Elles sauraient bien agir et faire agir, et la Voisin — qui parfois avait des accès de rage folle — cependant, arrivait à se dominer assez pour reprendre espoir.

Elle avait eu la force, en ses premières comparutions, en ses interrogatoires préliminaires, de ne pas prononcer un seul mot qui compromît personne.

Elle était honnête à sa façon et concevait le secret professionnel comme une contrainte à laquelle il lui fallait se soumettre.

Devant La Reynie, devant les juges instructeurs, elle avait tout nié, et des noms ayant été prononcés — sans doute en raison de la lâcheté des autres sorciers et sorcières — elle avait refusé de suivre la voie qu'on lui ouvrait.

Elle avait admirablement joué l'ignorance, la naïveté, la surprise...

Et elle attendait toujours le miracle libérateur qui lui ouvrirait les portes de la prison...

Cette nuit-là la Voisin, en proie à des crises nerveuses, avait eu d'épouvantables visions, elle s'était débattue contre de hideux cauchemars d'enfants égorgés qui avaient des voix de tombeau et lui reprochaient sa cruauté, en levant vers elle leurs petites mains ensanglantées...

Elle avait crié, appelé, elle s'était débattue, se meurtrissant aux murailles.

Puis elle était retombée, assommée, cassée, en un sommeil de plomb qui, cette fois, avait été sans rêve.

Soudain, elle entendit qu'on *ouvrait* la porte de sa prison.

Elle se dressa, non pas inquiète... au contraire.

Il y avait assez longtemps qu'elle attendait ce réveil matinal, qui devait lui apporter la liberté...

— *Enfin*, cria-t-elle, je vais...

Mais ce qu'elle vit arrêta sur ses lèvres les mots prêts à s'en échapper.

Des hommes entraient, vêtus de noir, — sauf un, dont le pourpoint était rouge.

Ces hommes, à figures de brutes, pourtant étaient graves, s'efforçant à la tristesse.

— Que me veut-on ? cria-t-elle.

Sans lui répondre, deux de ces hommes s'approchèrent.

Elle hurla, s'arcbouta, se refusa.

Des mains dures la brutalisèrent, la lièrent et, comme elle se débattait encore, on l'emporta à travers de longs couloirs sombres et suintants.

Elle criait toujours : — A moi ! Je ne veux pas !... Mais où donc sont-elles, toutes ces catins qui me doivent leur protection ?... Laissez-moi !... Je me plaindrai... J'ai de hauts protecteurs... Vous paierez cher votre lâcheté !...

Sa voix s'étouffait sous les voûtes basses : elle gronda, baissant la voix instinctivement.

Un instant on s'arrêta : il y eût des pourparlers. Une porte s'ouvrit.

On l'avait reposée sur ses pieds et on la poussa en avant.

Elle se trouvait dans une sorte de crypte, à voûte surbaissée, éclairée par des torches fichées aux murs.

Elle chigna, comme éblouie, cherchant à se reconnaître.

Encore on l'entraîna et on la contraignit à s'asseoir sur un escabeau.

Elle avait les pieds et les mains liées, impuissante à faire un mouvement.

D'un geste hardi, résistant à l'angoisse qui l'envahissait et qui courait à travers sa chair, elle releva la tête, rejetant ses cheveux noirs en arrière, et se cambrant, de ses yeux grands ouverts elle regarda.

Là, au fond, dans un creux formé par le soubassement de la voûte, des hommes, vagues, à silhouette *falotes, comme effacées*, étaient assis à une table un peu surélevée.

Un chevalet, un fourneau où le charbon rougissait, des outils, des mèches d'acier traînant sur le sol... Au plafond, des poulies munies de lanières de cuir... Plus loin, une espèce de siège renversé en arrière, et des entonnoirs suspendus à des attaches de fer...

La torture ! Ce mot hideux claqua dans son cerveau comme un coup de fouet : elle balbutia, eut un rire bête, chancela et serait tombée de son siège si une main sortie de l'ombre ne l'avait retenue...

Mais un éclat de rire étrange, sinistre, retentit.

Cela partait d'un coin de la pièce qu'elle n'avait pas encore regardé...

Elle y porta les yeux et instantanément reconnut Guibourg le prêtre, le tueur d'enfants, qui, étendu sur le chevalet, avait autour de lui des hommes aux bras nus qui, la tête tournée vers le tribunal, attendaient des ordres.

Une voix vieille, cassée, parla, venant du côté de la table :

— Guibourg, vous avez subi la question ordinaire... Avant que nous vous soumettions à l'extraordinaire, nous vous adjurons de parler en toute sincérité... Vous avez dit que vous ne diriez rien tant que l'accusée Voisin n'aurait pas été mise en votre présence... Elle a été amenée ici... maintenant, voulez-vous parler ?

— Si je le veux ! cria Guibourg. Ha ! ha ! Vous m'avez brisé les tibias et désarticulé les rotules..., et vous croyiez que pour si peu je vous aurais raconté des choses intéressantes !...

« Pas si bête ! Et d'abord ! entendez bien ceci, vous ne me faites pas de mal !...

Le misérable, la face contractée, était épouvantable à voir : sous les affres de la douleur ressentie — quoiqu'il la niât — tout son sang avait afflué à son cœur, et son visage pustuleux apparaissait comme un masque de craie sur lequel auraient été posée des taches de sang.

— Non, ricanait-il, vos tortures, vos ignobles inventions peuvent casser mes os, mais moi — moi, l'être vivant et pensant, je ne souffre pas...

» Ça vous étonne... parce que votre veulerie vous met en la chair des angoisses inexprimables à la seule pensée des cruautés que vous exercez sur vos victimes !...

» Je ris de vous et je crache...

D'un râclement de gorge, il expectora vers le tribunal.

Un des juges parla.

— La femme Voisin est devant vous, qu'avez-vous à lui dire ?...

— Moi ! rien que ceci... qu'elle serait bien bête de garder quelque scrupule à l'égard des misérables qui l'ont amenée là où elle est...

» Hé ! femme, continua-t-il, en s'adressant à son ancienne amie qui, tassée sur la sellette, les yeux grands ouverts, écoutait et semblait ne pas comprendre ce qui se passait : hé ! femme ! ces personnages, qui s'appellent des juges, désirent savoir les noms des empoisonneuses, des avorteuses de la haute noblesse...

» Moi, ça ne me regarde pas, ça n'est pas mon affaire de satisfaire cette curiosité... On m'a tenaillé, on m'a brûlé au fer rouge... j'ai refusé, et jusqu'au bout je refuserai de répondre...

» Pourquoi ? parce qu'alors que ces gens me croient malheureux et angoissé je jouis, je suis heureux... Cette justice de bourreaux et d'assassins complète le formidable tableau des infamies qu'est la société...

» Je n'ai vécu, je ne mourrai que pour savourer, déguster délicieusement le mal sous toutes ses formes...

» Et en exerçant sur moi leurs lâches vindictes, en mâchurant ma pauvre chair comme le feraient des bêtes fauves, ils me prouv